



Your complimentary  
use period has ended.  
Thank you for using  
PDF Complete.

LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2012

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents.

Secrétaire de séance : Patricia PELLETIER

**20h00 ó EN OUVERTURE DE SEANCE**

**INFORMATIONS DE LAURENT BERBER, GARDE ONF**

**LABEL PEFC** : adhésion 20p/an (soit 100p pour 5 ans) + 0.65p/ha pour 5 ans 125 hectares sur la commune d'Uxelles soit 81p/an. Numéro d'adhérent après agrément.

Programme de reconnaissance de certification forestière = traçabilité.

- ✓ Gestion durable,
- ✓ Préserver la biodiversité : par exemple, garder un arbre mort par hectare pour préserver les insectes, etcí
- ✓ Commercialisation : les collectivités doivent acheter du bois certifié (n° adhérent PEFC),
- ✓ Cahier des charges à respecter par les exploitants forestiers,

La commission des bois donne son accord pour adhérer. Une délibération sera prise en ce sens.

Destination des coupes : Résineux dans la 6, feuillus dans la 9-10. Bloc façonné voir pour affouage = donc attendre pour la 9 et la 10. Une délibération sera prise en ce sens.

**TRAVAUX 2013** : parcelle 3 ó travailler toute la parcelle, 6ha70 pour 3700p : futaie irrégulière (estimation par rapport au nombre d'heures).

Mutualisation des frais de garderie des bois : 2p de l'hectare facturé en supplément (application nouvelle loi).

**SELON L'ORDRE DU JOUR (21h15)**

**CORRESPONDANCE**

Lecture divers courriers reçus notamment la demande de sapins des parents d'élèves de l'école primaire de Clairvaux les Lacs, l'Assemblée Générale d'Odesia le 21 décembre prochain et une information du sénateur Gérard BAILLY sur les Etats Généraux de la Démocratie Territoriale.

**BUDGET**

Subvention de 10% accordée par le Conseil Général pour les travaux d'enfouissement d'un montant de 21837p (soit 2183p) et 9000p au titre de la réserve parlementaire.

Le délai accordé pour l'utilisation de la subvention de travaux handicapés est repoussé au 15 février 2013.

Elagage de la ligne électrique et téléphone dans le tilleul au bord du terrain de pétanque réalisé début novembre pour 70p.

Agence de l'Eau : redevance pollution : 0.22p/m3 en 2012 et 0.28p/M3.

Prix du fleurissement 2012 : cinquième du département : chèque reçu de 70p,

Mise en place d'une indemnité du trésorier pour l'élaboration et suivi des budgets : 4 mois de présence soit 59.29p (177.77p pour 2013),

Coût de la mise en place de la jachère fleurie pour les années 2011 et 2012 : 1498.59p TTC.

Sidec : adhésion 2013 et 2014 pour la gestion du réseau d'eau (nettoyage des réservoirs) et des recherches de fuites dans les mêmes conditions qu'en 2012. Délibération transmise au Sidec : RPQS et plan du réseau).

**COMMUNAUX**

Rappel de la lettre recommandée adressée à Mr Roux et la délibération de non location des communaux. Le transfert des cotats laitiers de Mr Noël ROULIN suite à son décès est réalisé. Le bulletin de mutation des terres a été transmis à la MSA.

**EAU**

20 novembre 2012 : visite annuelle sur le réseau d'eau potable par Monsieur Jean-Noël PYANET du laboratoire départemental d'analyse : Mise à jour des caractéristiques du service, Diagnostic, Propositions sur les actions à mener par la collectivité, calcul des indicateurs pour le RPQS (rapport annuel gestion de l'eau).

La visite programmée de Madame Florence PAILLET du Conseil général pour réaliser le schéma départemental d'alimentation en eau potable n'a pas eu lieu.

**TRAVAUX**

Travaux de voirie en rapport avec la liaison HT Uxelles Denezières : avis favorable du service des routes du Conseil Général.

oire : modification des statuts de la Communauté de Communes pour  
chéma de Cohérence Territoriale. Décision acceptée à l'unanimité.  
Communauté de Communes.  
nstruire pour 2 maisons bois sur la dernière parcelle à bâtir « Sur

Rhonney ».

### ANIMATION

Animation pour la fête de Noël le 27 décembre 2012 à partir de 19h30,  
Passage de la « tramjurassienne » à Uxelles le 30 juin 2013,

### SUBVENTIONS

Subvention de 50€ respectivement accordée à Laurent GUYETAND pour un voyage en Allemagne et Suzy BAILLY  
pour des leçons de natation.

Subvention de 50€ accordée à l'association « Le Colibri » (handicapés physiques du Jura).

### QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Prévoir l'élagage du dôme du réservoir lors de la journée communale,
- ✓ Suite à la demande d'un conseiller, la répartition du Conseil Municipal a été rappelée comme suit :

Maire : Pierre SIMANDRE - Indemnité de 45% de l'enveloppe,

1er Adjoint : François BAILLY - Indemnité de 35% de l'enveloppe,

2e Adjoint : Didier PERRIN - Indemnité de 90 % de celle du 1<sup>er</sup> Adjoint, ,

Conseillère et conseillers municipaux :

Gérard BAILLY, Christian GUYETAND, Patricia PELLETIER, Fabrice PRELY.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire,  
Pierre SIMANDRE